

ACTION 2-2
Mettre en place un référent unique
au sein du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 90 (SIAO)

**♦ Respecter les principes de non-abandon
 et du droit au recommencement des personnes ♦**

<p>CONSTATS</p>	<p>Les statistiques post commission du SIAO sont incomplètes. Les questionnaires des structures ne répondent pas toujours aux sollicitations du SIAO (retour des supports d'information au SIAO, formulaires incomplets ou absents). Manque de suivi du parcours des personnes post orientation.</p>
<p>PILOTES DE L'ACTION</p> <p>DDCSPP – SIAO</p> <p><i>La DDCSPP et le SIAO90 organisent l'ensemble des travaux à deux voix afin de tisser un partenariat solide lors des différents temps de réflexion.</i></p>	<p>PUBLICS VISES</p> <p>Toutes les personnes et les ménages orientés par le SIAO</p>
<p>PARTENAIRES ASSOCIES - SIAO</p> <p>– membres de la commission SIAO – structures d'hébergement et de logement accompagné – Fondation Armée du Salut</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>– identifier un interlocuteur unique du SIAO pour les professionnels de l'accompagnement – améliorer le lien entre le SIAO, les prescripteurs, les gestionnaires d'établissement et les bailleurs sociaux – identifier un référent unique – améliorer la gestion des statistiques de l'observatoire social – améliorer la qualité des statistiques consolidées pour effectuer un suivi fiable</p>
<p>POINTS DE VIGILANCE</p> <p>Financements pérennes</p>	<p>MODALITES OPERATOIRES</p> <p><u>À partir de 2018</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • retour des orientations acceptées ou refusées devant la commission SIAO pour informer les membres du SIAO <p><u>2018</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • bilan et ajustements des missions du référent unique avec les partenaires • travail sur l'amélioration et la pertinence des données statistiques <p><u>Chaque année</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • bilan des orientations acceptées/ refusées et suivi du parcours de la personne.

MOYENS	recrutement fin 2017 d'un poste de référent unique au sein du SIAO
DELAI DE MISE EN OEUVRE 2018	INDICATEURS D'EVALUATION – amélioration de la pertinence des données de l'observatoire social de la FADS – comparaison des données N-1 et N des données post orientation – nombre des orientations SIAO effectives
Lien avec d'autres fiches du PDALHPD Fiche 1-1 relative à l'amélioration des outils du SIAO90	CADRE JURIDIQUE – circulaire du 4 mars 2011 – priorité n° 3 du plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022